New Generic Top-Level Domains

Fiche d'informations

NOMS DE DOMAINE INTERNATIONALISÉS

Désormais, les domaines Web parlent votre langue préférée

Les noms de domaines internationalisés seront disponibles grâce au programme des nouveaux domaines génériques de premier niveau (gTLD) de l'ICANN. Pour la première fois, les noms Internet offriront la possibilité d'inclure des caractères chinois, arabes, cyrilliques ou de tout alphabet non latin. Imaginez les opportunités et avantages dont pourront bénéficier les 70 % d'internautes du monde entier qui ne parlent pas l'anglais !

Qu'est-ce qu'un gTLD ?

Si vous savez ce que signifie .com, .org ou .net, alors vous savez qu'un domaine de premier niveau, ou TLD (Top Level Domain), est une extension de nom de domaine. Combiné à un nom de second niveau, par exemple le nom de votre organisation, vous obtenez la structure d'une adresse de site Web courante : yourorg.com.

Que vont changer les NDI ?

Avant que les NDI ne soient largement déployés, vous avez sûrement pu voir des caractères non latins uniquement au deuxième, troisième voire quatrième niveau. Voici un exemple de script thaïlandais au quatrième niveau :

http://ไทย.idn.icann.org/

Dans le cadre du programme des nouveaux gTLD, les NDI deviendront de plus en plus disponibles dans l'espace de noms de premier niveau. Cela permettra aux utilisateurs d'enregistrer et d'utiliser des noms de domaine rédigés avec des caractères correspondant à leur langue et scripts (y compris ceux, comme l'arabe, qui se lisent de droite à gauche), ainsi que des langues non alphabétiques comme le chinois. Ces noms de domaines pourraient également contenir des caractères latins avec des signes diacritiques, comme l'accent, la cédille ou l'umlaut, utilisés dans de nombreuses langues européennes.

http://مثال.إختبار

http://例子.测试/首页

http://пример.испытание

En savoir plus :

Si vous souhaitez exécuter un registre et effectuer une demande de NDI avec le programme des nouveaux gTLD, reportez-vous au Guide de candidature en ligne disponible en six langues. Il contient des informations sur le processus, le mode d'évaluation des candidatures, les procédures d'objection et de résolution des litiges, ainsi que le mode d'attribution d'un nouveau gTLD à un candidat retenu.

Pour plus d'informations, consultez http://icann.org/newgTLDs ou http://icann.org/en/topics/idn/.

À propos de l'ICANN

La Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet (ICANN) a été fondée en 1998 pour coordonner les identificateurs uniques de l'Internet dans le monde entier. Sans cette coordination, nous n'aurions pas le réseau Internet mondial unique que nous connaissons. Elle rassemble, au sein d'une organisation à but non lucratif et reconnue d'utilité publique, des participants du monde entier qui œuvrent à la préservation de la sécurité, de la stabilité et de l'interopérabilité d'Internet. Elle encourage la concurrence et développe des politiques de création d'identifiants Internet uniques. L'ICANN ne contrôle pas le contenu publié sur Internet. Elle ne peut mettre fin à la propagation de courriers électroniques indésirables et ne gère aucunement l'accès à Internet. Mais de par le rôle de coordination qu'elle joue au sein du système d'attribution de noms sur Internet, elle exerce une influence non négligeable sur le développement et l'évolution d'Internet.

ICANN

© 2011, IMPRIMÉ EN AOÛT 2011